

BULLETIN D'ENGAGEMENT À LA CERTIFICATION PEFC



GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

CADRE RÉSERVÉ À PEFC GRAND EST

N° participant : 10-21-

Date d'enregistrement

☐ Nouvel engagement

☐ Renouvellement (N° participant : 10-21-...../-.....)

➤ IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE*

Je soussigné(e) : ☐ M. ☐ M^{me}

Nom Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Mobile

Courriel

Agissant en tant que : ☐ Propriétaire ☐ Indivision

☐ Représentant légal de la personne morale :

Raison sociale

N° Siret

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

➤ GESTION DE LA FORÊT*

☐ réalisée en direct par le propriétaire

☐ confiée à un tiers

Nom Prénom

Raison sociale

Téléphone Mobile

Courriel

☐ autres, précisez



☒ JE M'ENGAGE POUR 5 ANS POUR L'ENSEMBLE DE MES FORÊTS À :

ENGAGEMENTS

➤ Respecter et faire respecter la réglementation applicable en forêt et les règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003 - : 2016) consultables sur le site de PEFC France ou sur simple demande auprès de PEFC Grand Est.

➤ Accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve a minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016) en vigueur.

➤ Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016) sur lesquelles je me suis engagé(e) pourront être modifiées. Une fois informé(e) de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de le résilier par courrier adressé à PEFC Grand Est.

➤ Mettre en place les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes, sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.

➤ Accepter que ma participation à PEFC soit rendue publique, par le partage de mon nom ou du nom de la structure dont je suis responsable, de mon numéro de Licence, de ma commune de situation et de la date de fin de mon adhésion.

➤ En cas de modification de ma surface (achat/vente, donation...) informer PEFC Grand Est **dans un délai de 6 mois** et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC Grand Est.

Tous les 5 ans, PEFC Grand Est me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les justificatifs demandés, ainsi que les informations me concernant via un bulletin de renouvellement. Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué et je ne pourrai me réengager à PEFC avant un délai fixé par ce dernier.

* Cochez la ou les cases correspondantes.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à PEFC Grand Est. En application des articles 34 et 36 de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression, et d'opposition pour motifs légitimes, sur les données vous concernant collectées sur ce formulaire. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à **PEFC Grand Est par courrier ou par mail**.

INFORMATIONS RELATIVES À MA FORÊT

☒ J'atteste par la présente que les parcelles désignées ci-dessous sont des parcelles forestières **et représentent l'ensemble de ma propriété forestière.**

DÉPARTEMENT	COMMUNE	SURFACE	
		ha	a
SURFACE TOTALE DE LA FORÊT		ha	a

☐ Je joins un tableau en annexe pour compléter le relevé de parcelles.

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES À JOINDRE AVEC LE BULLETIN*

☐ Ma forêt est d'une superficie **inférieure ou égale à 10 hectares d'un seul tenant**, je fournis :

- Le relevé cadastral pour l'ensemble de mes parcelles forestières, daté et signé
- OU le tableau contenant les parcelles forestières se trouvant dans mon Document de Gestion Durable (DGD)
- OU la copie de mon acte de propriété listant l'ensemble de mes parcelles forestières
- OU le relevé manuscrit de l'ensemble de mes parcelles daté et signé (avec Nom et Prénom)

☐ Ma forêt est d'une superficie **supérieure à 10 hectares d'un seul tenant**, je dois disposer d'un Document de Gestion Durable (DGD) et je fournis :

- Le relevé cadastral pour l'ensemble de mes parcelles forestières, daté et signé
- La décision d'agrément du Plan Simple de Gestion (PSG)
- OU un courrier de mon gestionnaire attestant que mon DGD est en cours d'élaboration
- OU la décision d'approbation de votre Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)
- OU l'attestation d'adhésion au Règlement Type de Gestion (RTG)

Si mon Document de Gestion Durable est expiré, mon dossier sera approuvé si j'ai initié son renouvellement, ou si mon gestionnaire l'a déposé auprès de l'autorité compétente. Pour conserver ma certification, j'aurai alors **un délai d'un an à partir de sa date d'expiration** pour obtenir l'agrément d'un PSG et le remettre à PEFC Grand Est. Un CBPS ou un RTG doit respecter les mêmes conditions d'expiration, avec un délai de 6 mois.

☐ Pour les groupements forestiers (SCI, SA...)

- K-bis OU Extrait des statuts

☐ Pour les indivisions, usufruits et nues-propriétés

- Mandat attestant de ma capacité à demander l'engagement à la certification PEFC daté et signé avec le nom et prénom de chaque indivisaire

☐ Pour une succession, un décès, une vente ou un achat

- Page de l'acte notarié concernant la propriété forestière

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR 5 ANNÉES*

☐ La surface totale de ma forêt est **inférieure ou égale à 10 hectares** :

FORFAIT (50 €)

☐ La surface totale de ma forêt est **supérieure à 10 hectares** :

FORFAIT (50 €) + CONTRIBUTION À L'HECTARE (1,20 € / HECTARE)

50 € + surface x 1,20 € =

☐ Je joins un chèque à l'ordre de PEFC Grand Est

☐ J'effectue un virement sur le compte de PEFC Grand Est :
BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE
IBAN : FR76 1470 7000 2009 0190 1193 248
BIC : CCBPFRPPMTZ



**TOTAL À PAYER
POUR 5 ANS**

☐ Pour les forêts de plus de 500 ha, règlement annuel possible. Dans ce cas, je règle un cinquième du montant de ma contribution **à réception de la facture.**

☒ Je reconnais par la présente qu'en cas de fausse déclaration, je m'expose à ce que PEFC engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à Le

Signature du ou des propriétaires

Document à retourner, complété et signé, à :

PEFC Grand Est
Maison Régionale de la Forêt et du Bois
Complexe Agricole du Mont Bernard
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. +33 3 26 22 26 40
Mail : contact@pefc-grandest.fr

* Cochez la ou les cases correspondantes.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à PEFC Grand Est. En application des articles 34 et 36 de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression, et d'opposition pour motifs légitimes, sur les données vous concernant collectées sur ce formulaire. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à **PEFC Grand Est par courrier ou par mail.**